C'est ce lundi 18 avril que la nouvelle Loi fondamentale doit être adoptée par le parlement hongrois. La coalition Fidesz-KDNP au pouvoir sera seule à voter en faveur du texte, les députés des partis d'opposition ayant prévu de voter contre ou de s'abstenir. Son adoption ne fait pas de doute, Fidesz-KDNP contrôlant plus des deux-tiers du parlement.

La Szent-Korona, symbole dépositaire de l'identité chrétienne de la Hongrie

Alors que la loi sur les médias en Hongrie avait suscité une vive controverse entre Bruxelles et Budapest, il ne semble pas que ce soit le cas en ce qui concerne la nouvelle Constitution qui va certainement être adoptée par le parlement hongrois, le 18 avril. Pourtant, un an après la triomphale élection de Viktor Orbán, les premières fissures apparaissent. Rien que de très normal, la réalité reprend ses droits, l'euphorie est passée. Si les Hongrois avaient mis un certain temps à se rassembler pour protester contre la loi sur les médias pour aboutir, il est vrai, à une manifestation très populaire, les Européens, on s'en souvient avaient très vite réagi pour dénoncer cette loi liberticide.

Il ne semble pas que ce soit le cas avec la nouvelle Constitution. Le 29 mars dernier au parlement européen, les députés socialistes et écologistes n'étaient pas au rendez-vous – absents pour cause de réunion interne de leur groupe à Athènes – pour dénoncer ce qui pourtant semblent devoir réunir les Hongrois dans un nouvel élan de protestation. Résultat, seul un quart des eurodéputés a pu participer au débat sur la présentation de la nouvelle constitution. De leur côté, les socialistes hongrois affirment que la procédure d'adoption de la dite constitution est illégitime. Et pour tenter de réveiller l'attention de leurs homologues européens, ils rappellent que cette nouvelle constitution pourrait avoir un impact sur la présidence hongroise de l'Union européenne. C'est une chanson que l'on connait déjà et qui, à dire vrai, n'a pas vraiment fait ses preuves dans le cas de la loi sur les médias. En effet, aujourd'hui, l'affaire semble enterrée après que chacun ait joué sa partition.

Dans les jours qui viennent, dans la rue descendront syndicats, partis d'opposition et société civile mais aussi soldats de carrière et gardiens de prison. On est en droit de se demander : mais où est donc passé le pourfendeur Cohn-Bendit ? Pourtant les parlementaires européens sont bien placés pour s'informer. N'est-ce pas un des leurs qui est l'auteur de cette nouvelle constitution ? L'eurodéputé hongrois de centre-droit l'a même rédigé sur son iPad, pour faire branché. Vice-président du Parti populaire européen, József Szájer et trois autres parlementaires sont à l'origine de cette constitution qui fait beaucoup parler d'elle. Il est important de rappeler que le contenu d'une constitution nationale ne relève en aucun cas de la compétence du Parlement européen, mais il est préférable que des valeurs communes y apparaissent afin que l'Union garde – ce qui n'est déjà pas facile – une certaine cohérence.

D'où la discussion qui a eu lieu à l'assemblée européenne, présidée justement par le principal rédacteur de la nouvelle constitution. A cette occasion, Lajos Bokros, le seul eurodéputé hongrois à avoir critiqué lors de cette séance, le projet de Constitution – dont la version parvenue à Bruxelles

est d'ailleurs elle aussi, entachée d'erreurs de traduction d'après certaines ONG-, a signalé que de nombreuses personnalités comme l'ancien président hongrois, l'actuel président de la Cour constitutionnelle, de la Cour suprême, et d'autres encore ont critiqué le texte, l'accusant de violer l'Etat de droit et la démocratie en Hongrie. Les points sensibles de la nouvelle constitution traitent plus particulièrement de la définition de la famille, revue dans son sens le plus traditionnel, de l'irrédentisme, éternel cheval de bataille des Hongrois, ou encore des compétences limitées de la Cour constitutionnelle. Il est vrai que le projet de constitution proposé par le Fidesz a comme des relents de la politique de l'Entre-deux-guerres. S'il est certain que Viktor Orbán pourra ainsi renforcer son pouvoir sur la Hongrie, son ambition semble plus grande encore. Il ne s'agit plus ici de politique politicienne mais de la représentation d'une société. Le principal inconvénient c'est que cette vision est passéiste, basée sur la nostalgie de ce qu'a été la Hongrie et ce qu'elle ne sera plus jamais. Le deuil n'est manifestement pas encore fait.

Le débat n'est pas clos. L'avis du Conseil européen présidé par Herman Van Rompuy mais aussi celui du Conseil de Venise est sollicité. En attendant, le président hongrois Pál Schmitt doit la signer le 25 avril avant qu'elle n'entre en vigueur le 1er janvier 2012.

Articles liés :

- Le droit à l'IVG menacé par la future Constitution
- Constitution : « Retour en force de l'ordre moral »
- La Hongrie voudrait concurrencer la dévotion polonaise !
- Religion : Orbán en rajoute une couche au Vatican
- Le gouvernement veut promouvoir le mariage

Chroniques précédentes:

- Comment l'Union européenne fête la journée internationale des Roms
- La Hongrie reste en dehors du «Pacte pour l'euro»
- Mme Khadafi, née Farkash, se repose à Vienne pendant que la Libye flambe
- Chronique du 9 mars 2011 : « Ce n'est pas du féminisme, c'est de l'économie »
- Chronique du 28 février 2011 : Défense européenne, de Tripoli à Gödöllö en passant par l'OTAN
- Chronique du 23 février 2011 : « pooling and sharing », ce n'est pas pour demain
- Chronique du 17 février 2011 : le groupe de Visegrad fête ses 20 ans
- Chronique du 9 février 2011 : Orbán a sa pub dans Paris Match
- Chronique du 4 février 2011 : VRP hongrois
- Chronique du 20 janvier 2011 : L'ethnocentrisme hongrois au Parlement européen
- Chronique du 14 janvier 2011 : Tel est pris qui croyait prendre
- Chronique du 6 janvier 2011 : Comedia dell'arte
- Chronique du 31 décembre 2010 : Le sacre de Viktor Orban